

(2021)**INFORMATIONS IDENTIFICATION****OGID00**

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale 2021.

IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique (A)	
Code Activité de la famille comptable (B)	
Code Activité Libre (C)	
Nom de l'éditeur	
Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale	
Référence du logiciel (numéros de version et de révision)	
PERIODE	
Date de début exercice N format 102 : SSAAMMJJ	
Date de fin exercice N format 102 : SSAAMMJJ	
Date d'arrêté provisoire format 102 : SSAAMMJJ	
MONNAIE	
Monnaie	
Situation au regard de la TVA (E) <i>(1) Recettes exonérées en totalité de TVA –</i> <i>(2) Recettes en franchise de TVA en totalité –</i> <i>(3) Recettes soumises en totalité à TVA -</i> <i>(4) Recettes soumises partiellement à TVA</i> Si (4) : Coefficient de déduction (en %)	
DECLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement (D) (1) oui - (2) non	
ADHERENT SANS CONSEIL	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHERENTE	
Je soussigné(e),	
Reprise des informations présentes dans le F-IDENTIF transmis avec la déclaration de résultat	
ATTESTATION	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	

(2021)

DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

OGBA00

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale 2021 ;

Je soussigné(e),			
Identification du professionnel de la comptabilité			
Dénomination :		N° SIRET :	
Adresse :			
déclare que la comptabilité de			
Identification de l'entreprise adhérente			
Reprise des informations présentes dans le F-IDENTIF transmis avec la déclaration de résultat			
Profession de l'adhérent			
Profession :			
adhérent du centre de gestion agréé			
Identification du centre de gestion / organisme mixte de gestion			
N° Agrément :			
Désignation :			
Adresse :			
est tenue ① ou surveillée ② et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité. (A)			
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.			
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.			
Le		(B) Nom du signataire :	A :

(A) Les réponses possibles sont ① pour « tenue » **ou** ② pour « surveillée »

(B) Le nom du signataire doit être le nom de l'expert-comptable et non pas le nom du cabinet ou de l'émetteur récupérés à partir des NAD entête.

(2021)**INFORMATIONS GENERALES****OGBA01**

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale 2021.

Généralités		Réponse
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet		
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet		

Renseignements divers		Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? (1) oui - (2) non – (3) non applicable		
Statut du conjoint dans l'entreprise : (1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise – (5) sans conjoint		
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération		
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) oui - (2) non		
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? (1) oui - (2) non – (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant – (4) non applicable		
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable (1) appliquée - (2) renonciation– (3) non applicable		
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? (1) oui et < au plafond - (2) non – (3) oui et plafonnement		
Situation écoulement de stocks (viticultrice uniquement) (1) oui - (2) non		
Bailleur à métayage (1) oui - (2) non		
Existe-t-il de la production biologique sur l'exploitation ? (1) oui - (2) non		
Si production biologique, est-elle totale ou partielle ? (1) totale - (2) partielle		
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation (102) - Motif de la cessation (1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès		
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère ? (1) oui - (2) non		
Jeunes agriculteurs : date d'inscription en comptabilité de la subvention (102)		
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? (1) oui - (2) non		
Si (1)		
Désignation	Montant de l'acquisition	

Autres données chiffrées de l'exercice		Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)		
Emprunts contractés à moyen et long terme		
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)		
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations MSA des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042)		
- montant des cotisations MSA obligatoires		
- montant des cotisations sociales facultatives		
Autres données chiffrées de l'exercice	Quantité / Choix Liasse	Montants
Total des aides découplées (PAC)		
Primes couplées animales		
(1) FF(RN) ou EB(RS) - (2) FW(RN) ou EL(RS)		
Primes couplées végétales		
(1) FC(RN) ou EA(RS) - (2) FW(RN) ou EL(RS)		
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes (A)		

**(2021) RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT
DE CHARGES**

OGBA02

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale 2021.

		Néant		
TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées				
Libellés	Montant Total	Montant		
		Transfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)				
Habitation				
dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
PRELEVEMENTS EN NATURE				
Autoconsommation				
Marchandises				
Fournitures consommables et charges externes				
Si pas d'autoconsommation : raisons				
REMUNERATIONS				
Salaires				
dont indemnités journalières des salariés				
Charges Sociales sur salaires				
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant				
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant				
Rémunération des associés non gérants				
IMPOTS ET TAXES				
CSG non déductible				
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme				
Intérêts sur crédits à court terme				
AUTRES				
Amendes				
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un OGA (2/3 des dépenses dans la limite de 915€)				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers :				
(à préciser)				
(à préciser)				
TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES				

Déductions Fiscales	Montant déduit
Plus-values	
Article du CGI permettant l'exonération - 151 septies - 151 septies A - 151 septies B - 238 quindécies - Autres (à préciser) (à préciser)	
Plus-value court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12,8%	
DPA (Montants)	
DPA de l'exercice DPA utilisé dans l'exercice DPA réintégrée au terme des 7 ans Intérêt de retard sur DPA Avez-vous pensé à réintégrer les DPI et les DPA au terme des 5 et 7 ans ? <i>(1) oui - (2) non</i>	
DPI (Montants)	
DPI de l'exercice DPI utilisé dans l'exercice DPI réintégrée au terme des 5 ans Intérêt de retard sur DPI	
Autres déductions fiscales (à préciser) (à préciser)	

(2021)

TVA COLLECTEE

OGBA03

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2021.

[illegible]

	Soldes des comptes TVA à la clôture	Soldes	Exo	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %	Taux %
4457	TVA collectée									
4455	TVA à décaisser									
44567	Crédit de TVA									
4458 (souvent 44587)	TVA à régulariser									
Commentaires, remarques, précisions de toutes natures :										

Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant	Réponse
Date de la déclaration	
Montant	

TVA DEDUCTIBLE	
Renseignements généraux concernant la TVA	Réponse
Montant HT des acquisitions d'immobilisation s ouvrant droit à TVA récupérable	

- (1) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant. Les taux à zéro ne sont pas acceptés.
- (2) Cette partie peut contenir les informations suivantes : Productions d'immobilisations, Cessions d'immobilisations, Transferts de charges, etc...

(2021)**ZONES LIBRES****OGBA04**

Tableau transmis pour la campagne fiscale mars 2021.

Code	Libellé	Montant
	- (à préciser)	
	- (à préciser)	
	- (à préciser)	
	- (à préciser)	

**(2021) MODE DE FAIRE VALOIR – DUREE DE TRAVAIL
DES SALARIES - MAIN D'ŒUVRE DE
L'EXPLOITATION – S.A.U.**
OGBA05

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2021.

MODE DE FAIRE VALOIR	
	En ha
Terres en propriétés inscrites au bilan	
Terres en propriétés non inscrites au bilan	
Option pour l'inscription dans le patrimoine privé en E/I (1) oui - (2) non	
Fermage (UW tableau 2151 ter N - HE tableau 2139 BN)	
Mise à disposition de terres par les associés de la société	
Métayage (UX tableau 2151 ter N - HF tableau 2139 BN)	
DUREE DE TRAVAIL DES SALARIES	
	En nombre d'heures par an
Permanents	
Temporaires	
Saisonniers	
Apprentis	
MAIN D'ŒUVRE DE L'EXPLOITATION	
	En ETP (1)
Chefs d'exploitation (exploitant/exploitante), Entreprise individuelle	
Associés exploitants	
Associés non exploitants	
Aides familiaux	
Effectif conjoint	
SURFACE AGRICOLE UTILE	
S.A.U. (en ha avec 2 décimales)	

(1) Equivalent Temps Plein (indiquer 1 – 0,75 – 0,5 – 0,25 ou autre)

(2021)

PRODUCTIONS VEGETALES : ASSOLEMENTS ET RENDEMENTS

OGBA06

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2021.

Remarque : Les centres de gestions calculeront eux-mêmes les rendements à partir des quantités récoltées et de la superficie des productions.

Code de production	Libellés de la production Grandes Cultures	Surface en ha (2 décimales) (2)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
	Viticulture	Surface en ha (2 décimales)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
	Arboriculture, maraîchage, SFP et autres cultures (à détailler)	Surface en ha (2 décimales)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
	Total des surfaces exploitées en ha			

(1) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire.

Code de l'unité	Libellés
HLT	Hectolitre
KGM	Kilogramme
TNE	Tonne
DTN	Quintal
NMB	Nombre d'unité

(2) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY et doit comporter 2 décimales. Elle est obligatoire et prendra la valeur :

HAR = Hectare

(2021)

PRODUCTION ANIMALES

OGBA07

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2021.

PRODUCTIONS ANIMALES (Vaches laitières, vaches allaitantes, brebis, chèvres.....)						
Références	Libellés	Stock début En quantité (1a)	Ventes (1a)	Ventes (en €)	Stock fin En quantité (1a)	Stock fin (en €)
PRODUCTIONS ANIMALES (lait vendu, lait transformé, oeufs.....)						
Références	Libellés		Ventes (1b)	Ventes (en €)	Nb d'unités (ayant produit les quantités) (1a)	
Si production hors sol, surface en m²						

Les zones de références (RFF) ont été conservées pour préparer l'avenir et faciliter la mise en place d'une nomenclature plus exhaustive. Elle reste à définir tant dans son contenu que dans son mode d'application.

(1a) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire et prendra la valeur :
NMB = Nombre d'unités

(1b) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire.

Code de l'unité	Libellés
LTR	Litre
HLT	Hectolitre
K6	Kilolitre
KGM	Kilogramme
TNE	Tonne
NMB	Nombre d'unité

(2021)

PREVENTION DES DIFFICULTES

OGBA08

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2021.

Entreprises décelées en difficulté	Réponses
Entreprise en difficulté : (1) oui - (2) non Si (1), compléter les informations ci-dessous.	
Pérennité de l'entreprise, natures des difficultés à préciser : (Exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, autres motifs etc....)	
Existe-t-il un projet de : (1) cession d'entreprise - (2) transformation en société - (3) transmission - (4) cessation d'activité - (5) Procédure collective	
Ouverture d'une procédure collective (1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) Sauvegarde - (4) Redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire	
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitations sont-ils détenus : (1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location	

(2021)

BALANCE

Balance à transmettre obligatoirement

La mise en œuvre du message BALANC est basée sur le GUM BALANC de Niveau 2 version 4.00.
Néanmoins certaines précisions permettant l'implémentation du message BALANC dans la procédure EDI-TDFC sont nécessaires et sont décrites dans le chapitre 5.1.1.3.

Elle ne permet de transmettre qu'une balance générale de fin d'exercice.

RAPPEL

La période de la balance doit correspondre à la période de déclaration fiscale transmise à l'administration fiscale. Il ne s'agit pas d'une balance de clôture ni d'ouverture. Les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas contenir de solde de début de période. En revanche les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas être soldés.

Si le progiciel n'accepte pas les montants négatifs, il doit être capable de transformer les zones des enregistrements concernés en sens contraire. Ces mouvements et soldes sont calculés sur une période (indication des soldes de début de période) en ne prenant pas en compte les écritures de simulation et les écritures en cours de saisie (notion de brouillard).

La balance doit obligatoirement comporter les soldes de début de période et les soldes fin de période

Le solde initial, mouvements débit, mouvements crédit, solde final doivent être impérativement renseignés. Les soldes à nouveau ou de début de période ne font pas partie des mouvements de la période. Seuls, les comptes collectifs peuvent recevoir un double solde.

(2021)

LA CASE NEANT

La case à cocher Néant est présente dans un tableau qui est obligatoirement à transmettre mais dans lequel, dans certains cas, il peut ne rien avoir à y faire figurer. Dans ce dernier cas, le tableau sera transmis uniquement avec la case Néant coché